

Les Amis du vieux Laval

Réponses de Samia Sultani-Vigneron, tête de liste Avec vous pour Laval

Pour vous, c'est quoi le vieux Laval en 2030 ?

- Un musée à ciel ouvert ?
- Un quartier où il fait bon vivre ?
- Un gisement pour investisseurs immobiliers ?

Ce n'est ni un décor figé, ni un quartier-musée déserté par ses habitants, ni un terrain de spéculation immobilière. C'est le quartier de tous les Lavallois.

Le Vieux Laval en 2030 sera :

- *Le cœur battant du rayonnement culturel de la ville*
- *Un centre historique restauré et mis en valeur*
- *Un quartier attractif, commerçant et habité*
- *Un espace où patrimoine et innovation se rencontrent*

Notre ambition est claire : faire du centre historique un moteur d'attractivité, et non un simple lieu de passage.

Un centre historique est aussi un lieu de déambulation ouvert à tous.

- Que proposez-vous pour la protection et la mise en valeur de notre patrimoine architectural ?

- *Création du musée immersif Laval Virtual Heritage au Château-Neuf.*
- *Rénovation du Château-Neuf.*
- *Recensement, restauration et entretien du petit patrimoine.*
- *Réinstallation du marché des Lumières dans le Laval historique avec un nouveau concept.*
- *Déplacement du Bateau Lavoir Saint-Julien à proximité des bains-douches pour y accoler des logements flottants insolites.*
- *Création d'un circuit touristique au départ de la rue Val de Mayenne, en passant par la Grande rue qui deviendra une rue d'art et d'artisans d'arts, avant d'arriver au Vieux Château et au Château-Neuf qui accueillera le musée de l'histoire de Laval.*

- La gestion des ordures ménagères constitue un point sensible dans nos quartiers très densément peuplés : comment voyez-vous l'implantation des conteneurs enterrés et la fréquence du ramassage des poubelles ?

La fréquence du ramassage des poubelles va être augmentée : les poubelles noires et jaunes seront relevées chaque semaine. Il y aura également une

plus grande fréquence de ramassage aux points d'apport volontaire, et remise en place des bennes de collectes gratuites des encombrants et des déchets verts dans tous les quartiers. Les bennes seront installées un jour précis et à un horaire donné pour faciliter le ramassage, notamment celui des encombrants. La vidéoverbalisation sera mise en place.

- Avez-vous un calendrier d'entretien et de réfection des rues pavées et des trottoirs ?

*Nous consacrerons 50 % du budget annuel d'investissement à la réfection et entretien de la voirie et des trottoirs.
Un calendrier sera mis en place au lendemain de l'élection. Il sera consultable sur le site de la ville pour plus de transparence sur l'avancement des travaux de réfection.
La sécurisation des traversées piétonnes sera déployée progressivement.
Nous reprendrons également le plan d'éclairage intelligent engagé sous la mandature de François Zocchetto pour sécuriser la fréquentation des rues sombres.*

- Le service Patrimoine de la ville, les Amis du Vieux Laval et la commission « Rayonnement culturel et sportif » du conseil des Sages vont travailler ensemble sur un Itinéraire de découverte dans le Vieux Laval : êtes-vous prêts à dégager des moyens pour permettre la mise en œuvre de ce projet qui profitera à tous ?

La contribution du Conseil des sages est très attendue dans la concrétisation du circuit touristique et mémoriel que nous envisageons pour nous aider à identifier des « spots » (maison du 21 Grande rue, Maison des Maires...) à valoriser tout au long du circuit, qui pourrait être élargi en se basant sur les travaux de réflexion déjà engagés.

Un quartier où il fait bon vivre

Un quartier historique ne peut se contenter d'être seulement une vitrine. Il a besoin de mixité sociale et mixité générationnelle

- Que proposez- vous pour que les familles reviennent ?

L'opération immobilière rue du Val de Mayenne sera relancée. La vente du des anciens bâtiments du CCAS devra se faire au bénéfice de logements de tailles adaptées aux familles pour remplacer la friche actuelle.

Une prime communale de 5000€ sera mise en place pour les primo-accédants en centre-ville.

Les projets de logements devront être accompagnés de places de stationnement pour ne pas dissuader les familles avec des enfants en bas âge à s'installer dans le centre-ville.

Une nouvelle maison de quartier verra le jour à la place de la bibliothèque Albert Legendre qui sera déménagée dans l'ancien bâtiment de la région situé à proximité du Square de Boston.

- Comment comptez- vous gérer les nuisances sonores qui font fuir les familles ? La fermeture des terrasses à 23h (comme partout ailleurs) est-elle envisageable ?

- *Mise en place d'une charte du bruit et des nuisances sonores.*
- *Recherche d'un équilibre entre dynamisme commercial et tranquillité des riverains.*

- Comptez-vous prendre en compte l'avis des habitants dans les plans de fermeture à la circulation (accès riverains)?

Oui, dans le cadre du rétablissement des dispositifs de démocratie locale et de concertation citoyenne prévus dans notre programme, nous nous

engageons à faire participer les riverains impactés par les événements en centre-ville avant toute fermeture à la circulation en leur proposant des alternatives autant que possible.

- Quelle sera votre politique de soutien aux commerces qui ne seront pas forcément des bars ou des restaurants ?

Un centre-ville ne doit pas être à la main de la ville. Certes, certains locaux devront être préemptés par la ville pour y développer des projets structurants (projet d'installation d'artisans et d'artisans d'art dans la Grande rue) mais il faut travailler avec les partenaires privés. La ville de Laval a de fortes contraintes budgétaires qui ne lui permettront pas de préempter l'intégralité des locaux situés dans le centre-ville et n'a pas la compétence pour les remplir.

Nous proposons :

- *La mise en place d'une taxe sur la vacance commerciale.*
- *Une Task force commerce avec la CCI, Laval agglomération et les associations commerçantes.*
- *Le cofinancement d'un manager de centre-ville avec la CCI.*
- *La redynamisation des Halles avec une programmation annuelle d'animations.*

- Un moratoire sur la suppression des places de stationnement est plus que souhaité

Notre programme prévoit la création de 150 nouvelles places de stationnement en centre-ville et l'étude de parkings souterrains.

Nous pourrions étudier avec vous cette possibilité.

Un gisement pour investisseurs immobiliers

Des studios, des studios, des studios...

- Que proposez- vous pour éviter la transformation des maisons familiales en immeubles de rapport ? Avez-vous prévu un ciblage des aides et le refus de subventions quand le projet prévoit la division d'un logement ?

Nous proposons :

- ***Application stricte des règles d'urbanisme.***
- ***Brigade anti-logements et locaux vacants.***
- ***Requalification encadrée des bâtiments vacants en logements adaptés et intégrés.***

- Avez-vous prévu un suivi plus strict des règles d'urbanisme ? La création de nouveaux logements sera-t-elle conditionnée à l'existence ou à la création de places de stationnement ?

--

Oui comme évoqué précédemment avec une application plus stricte des règles d'urbanisme en vigueur, incluant les obligations liées au stationnement sans idéologie ni dogmatisme

Les Amis du Vieux Laval vous remercient pour vos réponses et vous adressent leurs salutations distinguées.